



## Avis de convocation

### Assemblée générale annuelle 2020

Le dimanche 18 avril à compter de 13h30 se tiendra la 43<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de la FQN. Veuillez noter que l'accueil sera ouvert dès 13h00. Encore cette année, aucune modification des règlements généraux n'est prévue. Cependant, nous avons des nouvelles propositions de service d'adhésion adapté à notre époque technologique. De plus, la FQN s'intéresse à un partenariat plus étroit avec les centres naturistes québécois.

Cette assemblée générale annuelle sera en mode virtuel pour la toute première fois. Veuillez noter qu'à cette occasion la nudité est bien sûr complètement facultative.

L'AGA sera l'occasion de faire le point sur la situation actuelle de la Fédération, sur les réalisations de l'année antérieure et de discuter des projets d'avenir. C'est aussi l'occasion pour vous tous, naturistes québécois, d'exprimer vos idées, dans un climat de bonne entente, et de contribuer à l'avenir et à l'avancement du mouvement naturiste.

L'AGA est aussi l'occasion d'élire le nouveau conseil d'administration (CA) de la Fédération. Rappelons que le CA oriente le développement de la Fédération et assure la prise de décision sur les questions importantes. Le CA est composé de sept membres. Cette année, trois administrateurs ou administratrices devront être élus (es) ou réélus (es). Le mandat d'un administrateur a une durée de 2 ans. De plus, Le poste laissé vacant de Francine Lacourse qui a démissionné dernièrement devra être comblé pour la fin de son mandat.

Par ailleurs, le CA, lui-même bénévole, est complété d'une équipe d'autres bénévoles qui assurent le fonctionnement général de l'organisme. L'assemblée annuelle est donc l'occasion idéale de joindre les rangs de notre équipe de bénévoles. N'hésitez surtout pas à proposer vos services ou à en discuter avec nous.

Vous êtes donc tous et toutes cordialement invités (membres de la FQN seulement) à participer à cette rencontre annuelle. Remarque : Seules les personnes membres de la Fédération depuis au moins six mois et en règle à la date de l'AGA ont le droit de voter et peuvent se présenter à titre d'administrateur ou d'administratrice.

Vous trouverez ici-bas l'ordre du jour. Vous pouvez télécharger une version imprimable de cette convocation en cliquant sur le lien suivant: [FQN Convocation AGA 2020](#)

## Ordre du jour de la 43<sup>e</sup> AGA – 18 avril 2021

Lieu : *Chacun chez soi avec Zoom*

1. Ouverture de l'assemblée à 13h30 (l'accueil débute à 13h00)
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Constatation de la régularité de la convocation et vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA de 2019
6. Affaires découlant du procès-verbal de l'AGA de 2019
7. Rapport du président
8. Rapport du secrétaire
9. Rapport du trésorier
10. Rapports des administrateurs
11. Adoption des états financiers
12. Rapport d'activités
13. Création d'un comité de travail sur l'offre d'adhésion à la FQN (voir l'annexe)

### PAUSE-SANTÉ

14. Présentation des postes d'administrateurs bénévoles à combler
15. Nomination du président d'élection
16. Élection des administrateurs
17. Point d'information concernant le Groupe naturiste de Québec (GNQ)
18. Suggestions venant de l'assemblée sur l'orientation future de la FQN
19. Varia
  - a. \_\_\_\_\_
  - b. \_\_\_\_\_
  - c. \_\_\_\_\_
  - d. \_\_\_\_\_
  - e. \_\_\_\_\_
20. Levée de l'assemblée



ANNEXE

Refonte complète du système d'adhésion incluant une mise à jour du prix et des offres pour chaque type d'adhésion comme par exemple: l'ajout d'un type d'adhésion pour les membres saisonniers de centres naturistes affiliés. Un système devra être mis en place pour faciliter et protéger les données de tous les membres. Le fruit du travail sera présenté aux membres lors d'une assemblée générale.